

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00924 Numéro SIREN : 533 430 369 Nom ou dénomination : A P S ZINGUERIE

Ce dépôt a été enregistré le 31/01/2024 sous le numéro de dépôt B2024/000966

Désignation de l'entreprise SARL APS ZINGUERIEAdresse de l'entreprise 3 ALLEE DELAUNAY BELLEVILLE26200 MONTELMARNuméro SIRET * 5 3 3 4 3 0 3 6 9 0 0 0 1 7Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

AL'ONISMAAL*

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 0 0 9 2 0 2 3</u>	<u>3 0 0 9 2 0 2 2</u>
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	56 825	32 632
	Immobilisations financières * (1)	040	042	65 892	60 736
	Total I (5)	044	048	122 717	93 368
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	33 918	36 104
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	99 994	46 895
	Clients et comptes rattachés*				
	Autres * (3)	072	074	5 146	751
	Valeurs mobilières de placement	080	082	50 000	11 000
	Disponibilités	084	086	143 167	188 067
	Charges constatées d'avance *	092	094	3 196	2 231
	Total II	096	098	335 421	285 048
	Total général (I+II)	110	112	458 138	378 416
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		50 000	50 000
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		5 000	5 000
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		244 391	215 033
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		47 025	34 359
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		346 416	304 391
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		48 728	20 827
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		17 720	16 557
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 6 333)	172		45 274	36 642
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		111 722	74 025
	Total général (I + II + III)	180		458 138	378 416
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	35 450
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	44 147
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise SARL APS ZINGUERIE**A - RÉSULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le
13 0 0 9 2 0 2 3Exercice N-1 clos le
13 0 0 9 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Régime de rattachement

Détachement

Déficits

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
		biens					
		services *	217		218	400 242	368 654
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	6 892	4 473
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	407 134	373 128
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	85 245	84 468
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240	2 186	(10 296)
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : mobilier 6 401 - immobilier			242	83 377	69 593
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	1 239	244	2 516	3 239
	Rémunérations du personnel *				250	123 710	122 608
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	37 816	44 805
	Dotations aux amortissements *				254	14 799	14 592
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	1 208	3 011
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	350 857	332 020
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	56 277	41 107
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280	2 915	984
	Produits exceptionnels (IV)				290	226	57
	Charges financières (V)				294	2 315	1 314
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	70	53
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	10 008	6 424
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	47 025	34 359
	B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	47 025	314
Régime de rattachement	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	10 008	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Détachement	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprise nouvelles (44 sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989		
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						
				Zones de développement prioritaire (44 septies)	993		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	57 033	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360		
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	57 033	372

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 10
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Permanence ou changement de méthodes	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	11
Etat des amortissements	11
Etat des provisions	12
Etat des échéances des créances et des dettes	12
Composition du capital social	12
Evaluation des amortissements	13
Produits à recevoir	13
Charges à payer	13
Charges et produits constatés d'avance	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 458 137.99 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 400 242.29 Euros et dégageant un bénéfice de 47 025.19 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	64 043		27 947
Installations générales agencements aménagements divers	7 334		10 073
Matériel de transport	39 978		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 206		971
TOTAL	113 560		38 991
Autres participations	60 736		1 456
Prêts, autres immobilisations financières			3 700
TOTAL	60 736		5 156
TOTAL GENERAL	174 296		44 147

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			91 990	91 990
Installations générales agencements aménagements divers			17 407	17 407
Matériel de transport			39 978	39 978
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 177	3 177
TOTAL			152 551	152 551
Autres participations			62 192	62 192
Prêts, autres immobilisations financières			3 700	3 700
TOTAL			65 892	65 892
TOTAL GENERAL			218 443	218 443

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	46 210	7 021		53 231
Installations générales agencements aménagements divers	5 660	934		6 594
Matériel de transport	27 258	6 385		33 643
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 800	459		2 259
TOTAL	80 928	14 799		95 727
TOTAL GENERAL	80 928	14 799		95 727

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	7 021				
Instal.générales agenc.aménag.divers	934				
Matériel de transport	6 385				
Matériel de bureau informatique mobilier	459				
TOTAL	14 799				
TOTAL GENERAL	14 799				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	3 700	3 700	
Autres créances clients	99 994	99 994	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 576	4 576	
Débiteurs divers	571	571	
Charges constatées d'avance	3 196	3 196	
TOTAL	112 036	112 036	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	4 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	300		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	48 728	48 728		
Fournisseurs et comptes rattachés	17 720	17 720		
Personnel et comptes rattachés	13 638	13 638		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 423	9 423		
Impôts sur les bénéfices	3 725	3 725		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 398	9 398		
Autres impôts taxes et assimilés	964	964		
Groupe et associés	6 333	6 333		
Autres dettes	1 794	1 794		
TOTAL	111 722	111 722		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	40 164			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 263			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1.0000	50 000			50 000

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 025
Dettes fiscales et sociales	7 948
Autres dettes	1 794
Total	11 767

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 196
Total	3 196

APS ZINGUERIE
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000,00 euros
Siège social : Le Pôle Provençal - 3 Allée Delaunay Belleville
Quartier Fortuneau
26200 MONTELIMAR
533430369RCS ROMANS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 09 janvier 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 0,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	47 025,19 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 0,10 euros par part	5 000,00 euros
Le solde	42 025,19 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 286 416,33 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 5 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 09 janvier 2024.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

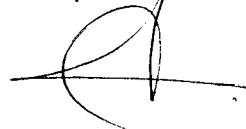
L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 09 janvier 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance
Christophe ARSAC

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a horizontal stroke.